



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2017 à 19 H 30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur GERMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur GERVIN
- Monsieur FONTENEAU ayant donné pouvoir à Monsieur HUET
- Monsieur HARDY, absent

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès verbal.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point supplémentaire :

- Demande d'autorisation de facturer du matériel public cassé à un tiers

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### L'ORDRE DU JOUR APPELLE

#### **1) Vote des taxes directes locales pour l'année 2017**

La Commission des Finances s'est réunie le Jeudi 20 avril 2017. Celle-ci a constaté, encore une fois des baisses de dotations de l'état.

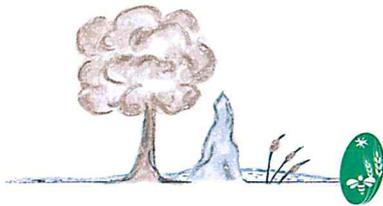
En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement a été fortement diminuée. La dotation de 2017 équivaut au cinquième de de la somme perçue en 2015 soit -80 %.

De plus, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales et la fusion de cinq syndicats qui ont créé le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau), ce dernier ne peut plus fiscaliser directement vers les contribuables.

De ce fait, nous devons acquitter cette somme sur le budget communal.

Ces deux points obligent la Commission à proposer une augmentation des taux. Il faut noter que cette augmentation ne prendra pas totalement en charge ces baisses de dotations et augmentation de charges.

La Commission des Finances à l'unanimité propose au Conseil Municipal d'augmenter l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 fourni par la Direction Départementale des Finances Publiques.



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de voter les taux suivants pour l'année 2017 :

- Taxe d'habitation	15,39 %
- Taxe foncière sur le bâti	6,78 %
- Taxe foncière sur le non bâti	55,18 %

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## 2) Budget Primitif 2017

La Commission des Finances s'est réunie le Jeudi 20 avril 2017.

L'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement de l'année 2016 sont portés au budget.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2017 au Conseil Municipal qui l'examine avec attention.

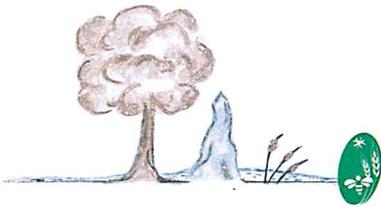
La section de fonctionnement s'équilibre à : 597 149,00 €  
La section d'investissement s'équilibre à : 284 760,00 €

**Le Budget Primitif 2017 est adopté à l'unanimité.**

## 3) Demande d'autorisation pour refacter du matériel cassé

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire d'émettre un titre de 475,20 € TTC pour facturer les travaux de remise en état des barrières de l'aire de jeux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



## 4) Questions diverses

### 4.1 – SIVUVE :

Madame GOUBERT relate la dernière réunion du SIVUVE (périscolaire).

### 4.2 – SIVE :

Monsieur GERVIN et Monsieur LANDRY évoquent la dernière réunion du SIVE (Foot / Tennis).

Il est à noter qu'il n'y a qu'un seul prunaysien footballeur et aucun tennisman.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 14.

Le Maire,  
Patrick PAGES

